

Société d'Aménagement de la Plagne (SAP)

Projet de remplacement de TK du Biquet par le TK du Baby *La Plagne-Tarentaise (73)*

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°2 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Annexe obligatoire n°3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°4 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°5 : Plan des abords du projet

Annexe obligatoire n°6 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les ressources naturelles

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Incidences du projet sur le paysage

Annexe complémentaire n°4 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

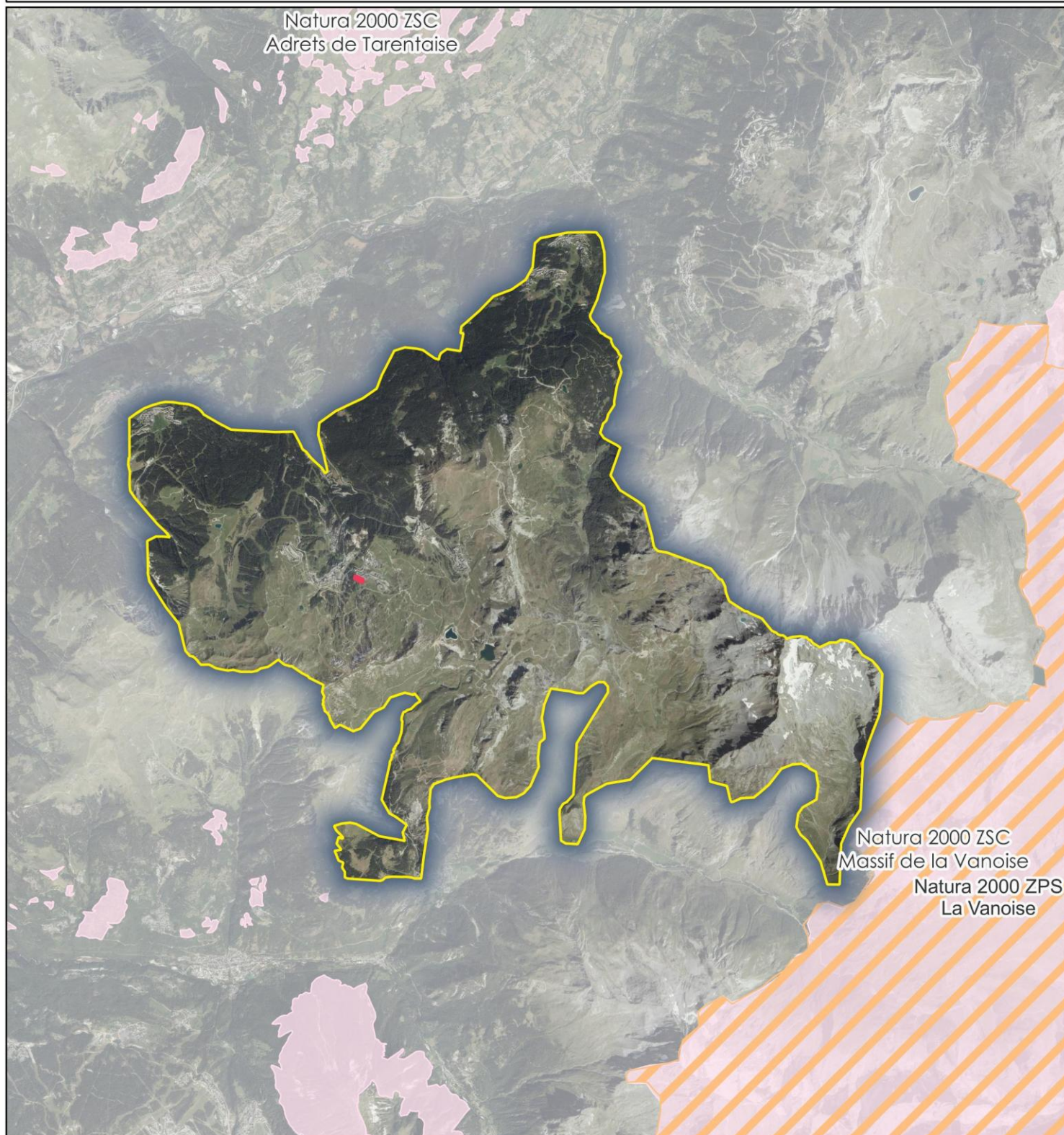
Annexe complémentaire n°5 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

27 janvier 2026

Réf. : 2025301



CODE DU SITE	FR8201777	FR8201783	FR9310032
NOM DES SITES	ZSC « Adrets de Tarentaise »	ZSC « Massif de la Vanoise »	ZPS « La Vanoise »
PROXIMITE AVEC LE PROJET	Environ 5 km	Environ à 10 km sur d'autres versants	
TYPE DE SITE	Zone Spéciale de Conservation	Zone Spéciale de Conservation	Zone de Protection Spéciale
SUPERFICIE TOTALE DU SITE	1000 ha	54020 ha	52800 ha
SYNTHESE DES ENJEUX	> Principalement composé de prairies et pelouses gagnées sur les forêts des étages montagnards et alpins > 14 habitats d'intérêts remarquables inscrits à la DH dont des tourbières basses alcalines > Présence de flore protégée et menacée et d'oiseaux protégés > Enjeux de conservation des prairies en lien avec l'agriculture de montagne > ZSC « Massif de la Vanoise » faisant partie d'un site beaucoup plus vaste désigné comme zone de protection spéciale : « la Vanoise » FR9310032 > ZSC presque intégralement située en cœur du Parc national de la Vanoise > ZPS intégralement située en cœur du Parc national de la Vanoise > 28 habitats d'intérêt communautaire inscrits à la DH : habitats des milieux d'altitude des Alpes du Nord : pelouses et landes, zones rocheuses, lacs, torrents et zones humides, zones boisées > Présence d'espèces végétales rarissimes et d'intérêt communautaire comme <i>Eryngium alpinum</i> ou le Dracocéphale d'Autriche (<i>Dracocephalum austriacum</i>), Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>) et Trèfle des rochers (<i>Trifolium saxatile</i>). > Présence de faune protégée et/ou menacée d'extinction : Loup, Ecaille chiné et Damier de succise et oiseaux nicheurs rupestres, des milieux ouverts, forestiers > Site de reproduction de plusieurs rapaces (Aigle royal, Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et galliformes de montagne (Lagopède alpin, Perdrix bartavelle, Tétrins lyre). > Site de reproduction de plusieurs rapaces (Aigle royal, Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et galliformes de montagne (Lagopède alpin, Perdrix bartavelle, Tétrins lyre).		



Légende

ZONES D'ETUDE :

-  Zone d'étude immédiate 2025
-  Zone d'étude complémentaire à réaliser en 2026
-  Zone d'étude élargie

ZONES NATURA 2000 :

-  Sites Natura 2000 ZSC - Directive Habitats
-  Sites Natura 2000 ZPS - Directive Oiseaux



Échelle : 1:100 000

0 2 000 m

Conception: KARUM n°2025301 / E.Pouchot
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN (2025)
Source de données : KARUM (2025) et IGN (2022)
Date : 20/01/2026

INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE AYANT JUSTIFIE LA DESIGNATION DU SITE

En phase de travaux comme en phase d'exploitation, le projet ne pourra pas avoir d'incidences sur des zones Natura 2000, étant donné qu'aucune zone Natura 2000 n'est concernée ou n'a de lien fonctionnel avec les zones d'études éloignées et immédiates. De plus, le projet n'impact pas d'espèces animales ou végétales protégées.

Le niveau d'incidence brute est jugé **Nul**. Aucune mesure environnementale n'est à prévoir.